



## **POLICE MUNICIPALE DE BOLLÈNE (84)**

**Brigadier Chef Principal -Gardien-Brigadier**

La ville de BOLLÈNE est située à 30 km de Montélimar, 50 km d'Avignon et 80 km de Valence, avec une sortie de l'autoroute A7 permettant un accès rapide au centre-ville.

Afin d'accompagner la sécurisation de son territoire, la commune donne une dynamique à son service de Police municipale, qui sera doté d'un nouveau bâtiment dans le mandat, afin d'accueillir son équipe composée de 31 policiers municipaux, 2 gardes champêtres, 3 ASVP et 1 agent administratif.

**Le service est actif 24h/24 et 7jrs/7.**

Vous êtes titulaire d'une **formation Initiale d'Application** valide, à jour de toutes vos obligations statutaire et d'une formation préalable à l'armement.

Votre capacité rédactionnelle est reconnue, vous disposez d'une connaissance précise de vos prérogatives et de vos missions, et vous faites preuve d'un professionnalisme constant ainsi que d'une grande disponibilité. Fort de ces atouts, vous souhaitez désormais intégrer l'**Unité de Nuit** afin de mettre pleinement vos compétences au service de cette unité et d'y contribuer efficacement.

**Envoyez votre CV et lettre de motivation !**

### **Poste :**

Unité de Roulement de Nuit : 20h45-06h25, en cycle de 3\*2  
Un week-end sur deux travaillé

### **Missions de Police Administrative**

Application et contrôle du respect des pouvoirs de police du Maire

Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques

Surveillance du respect du code de la route et du stationnement notamment les mises en fourrières les jours de marché.

Surveillance des manifestations publiques

### **Missions de Police Judiciaire**

Recherche et relevé des infractions

Recueil des identités et qualification des infractions

Intervention en flagrant délit

Rédaction de rapports et transmission d'écrits professionnels

### Missions d'Encadrement (selon affectation)

Encadrement d'une équipe d'agents de police municipale

Coordination des missions opérationnelles

Contrôle de l'application des procédures et protocoles

Transmission du savoir et accompagnement des nouveaux agents

## **CONDITIONS DE RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES**

### Rémunération :

- Traitement indiciaire statutaire (17 vacations mensuelles de 09h40)
- Prime : IFSE 30 % + part variable 2500€/12
- 2 vacations en HS (rémunérées ou récupérées aux choix de l'agent)
- Prime de fin d'année
- Amicale de la Mairie
  
- 22 CA et 14 ARTT

### Avantages sociaux :

Participation employeur à la mutuelle santé et prévoyance

Action sociale du CNAS et de l'amicale de la ville

Compte Épargne Temps (CET)

Adhésion possible au portage de repas (entre 3€50 et 4€/repas)

### Formation :

Formation initiale obligatoire (CNFPT) et Formation continue obligatoire

Formation continue tout au long de la carrière

Possibilités d'évolution et de spécialisation

1 séance GTPI/Mois (1MBTPI et 1 MMA au service)

1 Séances de maintien en condition physique en fonction de l'effectif présent

4 séances de tir ( B1) par an

### Moyen matériels:

- 6 véhicules
- 2 VTT électrique
- 3 motos
- 3 éthylotests
- 2 cinémomètres
- 2PVE/brigade – type smartphone
- Centre de Supervision Urbain (124 caméras)
- Logiciel métier : Logitude
- Radio numérique individuelle géolocalisée avec dispositif oreillette port discret
- Gilet pare-balles individuel avec housse tactique modulable
- 3 Caméras individuelles/brigade
- Lecteur de puce animaux

## Armement :

- PSA (Glock 17) – dotation individuelle avec holster Radar
- GAIL 75ml - individuelle
- BTD (ESP à bouton poussoir) – individuelle
  
- PIE X2 – Collective
- PIE T10 – en cours d'acquisition
- LBD (catégorie B) - Collective
- GAIL 300ml – Collective

## MODALITÉS DE CANDIDATURE

### Dossier de candidature à transmettre

Votre dossier complet devra comporter :

- Lettre de motivation adressée à Monsieur le Maire
- Curriculum vitae détaillé
- Copie de la carte nationale d'identité
- Pour les lauréats de concours : Attestation d'inscription sur liste d'aptitude
  
- **Pour les fonctionnaires :**
- Dernier arrêté de situation administrative et dernier bulletin de salaire
- Copie des agréments parquets/ préfetures
- Copie du permis de conduire (catégorie B obligatoire)
- Attestation PSC1 , Agrément Parquet et Préfecture

Vous bénéficierez d'une rémunération statutaire et d'un régime indemnitaire attractif, d'un plan de formation intéressant et d'un suivi de carrière.

À la clôture de la réception des candidatures, les candidats retenus seront convoqués pour une demi-journée de recrutement.

### Processus de recrutement

Présélection sur dossier

Tests pratiques (mise en situation professionnelle)

Tests des connaissances professionnelles

Entretien de motivation avec Élu à la sécurité, Chef de service PM, DRH

Enquête administrative

Visite médicale d'aptitude

Prise de fonction

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**Pour tout renseignement sur le poste :**

veuillez contacter le CDS Hubert BLACHON au 04.90.30.36.85 ou par [hubert.blachon@ville-bollene.fr](mailto:hubert.blachon@ville-bollene.fr) [police@ville-bollene.fr](mailto:police@ville-bollene.fr)

**Pour les questions administratives :**

veuillez contacter le service des ressources humaines au 04.90.40.51.03  
ou par [rh@ville-bollene.fr](mailto:rh@ville-bollene.fr)